

Budget du Québec 2016-17 et transports collectifs

Miser sur le marché du carbone et le plan fédéral d'investissements pour accroître de 32% les transports collectifs d'ici 2020

Montréal, le 14 mars 2016 – À l'approche du budget 2016-17 du gouvernement du Québec, TRANSIT, l'Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec, a transmis ses recommandations au ministre des Finances pour renforcer les assises et améliorer le financement. Ces recommandations constitueront de solides bases pour accompagner une nouvelle politique du transport collectif ayant pour objectif d'accroître de 32% l'offre de service en transports collectifs d'ici 2020, tel que l'a [demandé récemment](#) TRANSIT.

Le marché du carbone a généré des revenus de près de 800 millions de dollars dans la dernière année et le secteur transport demeure le talon d'Achille du bilan québécois d'émissions de gaz à effet de serre. Conformément aux orientations du Plan d'action sur les changements climatiques, TRANSIT attend donc la confirmation de l'investissement des deux tiers de ces sommes dans les initiatives de transports alternatifs, avec la priorité aux transports collectifs. Les recommandations budgétaires de TRANSIT sont donc :

- 1- **Améliorer l'offre de service en transports collectifs de 32% d'ici 2020, en se servant notamment du marché du carbone.** Pour y parvenir, le gouvernement doit orienter le Fonds vert vers les priorités en transports collectifs, en développant une nouvelle politique du transport collectif à long terme incluant un nouveau cadre financier.
- 2- **Accroître les mesures d'écofiscalité dans les transports.** Par exemple, des mesures de tarification de la congestion routière adaptées au contexte de notre réseau de transport et des technologies existantes ou une hausse des revenus du Fonds des réseaux de transport terrestre.
- 3- **Développer les villes à l'aide du transport collectif.** Le gouvernement doit accorder aux villes des sources de financement accrues pour le transport collectif afin d'entretenir les infrastructures existantes et en développer de nouvelles. De plus, Québec doit donner suite à son engagement d'éliminer les contraintes qui entraînent un faible taux de réalisation des projets.
- 4- S'assurer d'aller chercher **la part des municipalités québécoises dans le prochain plan fédéral d'infrastructures en faisant respecter l'engagement de quadrupler les sommes pour le transport collectif.** Le gouvernement devra offrir le soutien technique nécessaire pour que les villes du Québec présentent des projets que soutiendra le fédéral.

Pour consulter l'ensemble des recommandations de TRANSIT et lire la [fiche budgétaire préparée](#) pour le ministre des Finances : www.transitquebec.org

Depuis sa création en août 2011, TRANSIT a fait état de plusieurs recommandations pour pallier la crise des transports et aider le gouvernement et les organisations de transports collectifs à atteindre leurs objectifs d'achalandage d'ici 2020, dont le rééquilibrage des investissements en transports (30% aux transports collectifs), multiplier par cinq le financement du développement de l'offre de service en transport collectif via le Fonds vert et l'utilisation du Fonds Chantiers Canada pour financer les projets de transports collectifs au Québec.

Pour devenir membre, pour consulter la liste des organismes membres et lire les publications : www.transitquebec.org.

Renseignements :

Philippe Cousineau Morin
514-799-1906
info@transitquebec.org